

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences du territoire

- Université Pierre Mendès France – Grenoble – UPMF (déposant)
- Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF
- Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Le master *Sciences du territoire* a été pensé pour rapprocher les principales disciplines scientifiques (architecture, économie territoriale, géographie, sciences de la vie et de la terre, urbanisme) ayant comme champ de réflexion et d'action les territoires soumis à des processus de transformation sous l'effet de l'urbanisation et de la restructuration de l'économie dans le cadre de l'ouverture internationale et de la tertiarisation des activités.

Ce master regroupe sept spécialités, qui existent dès la première année (M1) :

- Ingénierie du développement territorial ;
- Innovation et territoire :
 - *Parcours deuxième année (M2) International development studies ;*
 - *Parcours M2 Tourisme innovation durabilité ;*
- Economie territoriale et développement ;
- Urbanisme et projet urbain :
 - *Parcours M2 Design urbain.*
- Urbanisme, habitat et coopération internationale (UHCI) ;
- Maîtrise d'ouvrage et management de la construction ;
- Systèmes territoriaux, aide à la décision et environnement (STADE - cohabilitée entre ENS Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, Ecole des Mines de Saint-Etienne, Université Savoie Mont-Blanc, universités Joseph Fourier et Pierre Mendès France de Grenoble).

Il n'est pas fait mention de mutualisation des enseignements des différentes spécialités dans le dossier.

Avis du comité d'experts

Trois spécialités relèvent du développement territorial : *Ingénierie du développement territorial ; Innovation et territoire ; Economie territoriale et développement.*

Trois relèvent du champ de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture : *Urbanisme et projet urbain ; Urbanisme habitat et coopération internationale ; Maîtrise d'ouvrage et management de la construction (MOBAT).*

Une relève de l'environnement : *Systèmes territoriaux, aide à la décision et environnement (STADE-DDE).*

Le master est appuyé sur un laboratoire reconnu (UMR PACTE - Politiques publiques, Action politique, Territoires). Le Département Territoires de l'UMR PACTE (5194) regroupe la plupart des enseignants-chercheurs et des chercheurs impliqués dans l'enseignement et l'animation du master *Sciences du territoire*. Les chercheurs, faisant partie de

différents groupes de recherches, sur des sujets différents, participent aux enseignements et permettent leur ancrage dans l'actualité de la recherche. Le dossier explique par exemple que les groupes de recherche *Sciences du Territoire : Théories et Pratiques* et *Action Collective Planification Territoriale et Projets Urbains* ont développé des programmes de recherche aux niveaux national (ANR, Plan Urbanisme Construction et Architecture, PREDIT...) et européen (Alpine Space) sur les principales thématiques qui mobilisent la communauté scientifique : économie de la connaissance, mutations urbaines, gouvernance, participation, développement durable, planification territoriale, projets urbains, mise en réseau des espaces agricoles et naturels... Les résultats de ces recherches constituent la garantie d'un enseignement qui tiennent compte voire anticipe les évolutions en cours dans les villes, les métropoles et le milieu rural. Ce master a été pensé pour rapprocher les disciplines scientifiques ayant comme champ de réflexion et d'action les territoires soumis à des mutations sous l'effet de l'urbanisation, de l'internationalisation et de la tertiarisation de l'économie.

A l'échelle locale, le master s'appuie sur le milieu professionnel (aménagement, développement territorial, urbanisme). Ainsi, les spécialités *Urbanisme et projet urbain* et *Urbanisme habitat et coopération internationale* ont fait l'objet d'évaluations régulières de la part de l'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et de l'Office Professionnel pour la Qualification en Urbanisme. A l'échelle régionale, d'autres universités (Lyon, Saint-Etienne) proposent des formations en urbanisme, développement territorial, géographie physique et environnement, mais il n'existe pas de concurrence directe car il s'agit de formations différentes dans le détail. A l'échelle nationale, le master peut rivaliser avec la future Ecole française d'urbanisme (Paris), le département Génie Urbain de Polytech à Tours et avec l'UFR Géographie et aménagement de Lille 1. La formation est comparable à celles délivrées dans des institutions européennes (Instituts polytechniques de Milan et Turin par exemple).

Certains cours sont assurés par des intervenants internationaux. Au niveau de la mention, des cours permettent aux étudiants d'avoir des connaissances sur les décentralisations, les systèmes productifs localisés, la métropolisation, la durabilité des projets urbains ou des projets de territoire différenciés selon les pays européens. Un enseignement de l'anglais est obligatoire. Les départs ERASMUS sont encouragés (universités ayant signé des conventions avec l'Institut de géographie alpine IGA, l'Institut d'urbanisme de Grenoble IUG, ...). Il n'y a cependant pas d'informations sur les chiffres des échanges. Certaines spécialités sont très ouvertes à l'international, comme la spécialité *Urbanisme, habitat et coopération internationale*.

Des relations existent avec les milieux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme. Trois spécialités sont ouvertes à l'apprentissage : les spécialités *Urbanisme et projet urbain*, *Urbanisme habitat et coopération internationale* et MOBAT fonctionnent en alternance (soutien à l'apprentissage fourni par FORMASUP Isère Drôme Ardèche) et bénéficient pour leur fonctionnement du soutien d'une grande diversité de structures (Agences d'urbanisme, cabinets privés, collectivités territoriales, société d'aménagement, promoteurs immobiliers, bureaux d'études...) qui acceptent de prendre des étudiants en apprentissage et embauchent une partie d'entre eux. Il existe une réelle volonté d'assurer une bonne insertion professionnelle aux diplômés et d'associer des professionnels au fonctionnement de la mention (dispositifs classiques comme le recrutement de PAST et de professionnels pour assurer des cours, ou plus innovants comme l'organisation d'un enseignement en alternance en deuxième année de master (et ce dans le cadre des spécialités *Urbanisme et projet urbain*, *Urbanisme habitat et coopération internationale* et MOBAT).

L'effectif total est important (de l'ordre de 436 étudiants en 2013-2014). Les effectifs sont cependant très variables en fonction des spécialités :

- *Ingénierie du développement territorial* : 54 étudiants en M1, 59 en M2, dont 6 en formation continue en M1 et 10 en M2 ;
- *Innovation et territoire* : 35 en M1, 20 en M2 ;
- *Economie territoriale et développement* : pas de renseignements pour le M1, une vingtaine d'étudiants en M2 ;
- *Urbanisme et projet urbain* : une cinquantaine d'étudiants en M1, une soixantaine en M2 ;
- *Urbanisme, habitat et coopération internationale* : 20 étudiants en M1, 30 en M2 ;
- *Maîtrise d'ouvrage et management de la construction* : une dizaine d'étudiants en M1 et M2 ;
- *Systèmes territoriaux, aide à la décision et environnement* : 35 étudiants en M1, 20 en M2.

Les taux d'insertion des étudiants varient d'une spécialité à une autre, mais sont globalement bons. Par exemple, pour la spécialité *Ingénierie du développement territorial*, il existe une bonne insertion professionnelle des diplômés de cette spécialité ayant répondu à l'enquête en 2009-2010 et 2010-2011 (90 %), puis on relève une baisse importante en 2011-2012 et 2012-2013 (48 %). Le dossier indique que cette dégradation est due aux conséquences de la crise économique (particulièrement forte dans le secteur de l'immobilier et de la construction), aux réformes en cours dans les collectivités territoriales et à un contexte d'élections locales peu propice aux embauches.

Le dossier ne permet malheureusement pas d'évaluer les enseignements de chaque spécialité. Le tableau des unités d'enseignement du master est en effet impossible à lire (certaines unités d'enseignement se résument à des sigles - PPT, TST, DTR, DOT ... - avec un tableau de six pages sans réelle hiérarchisation des informations). Aucune information ne figure sur le pilotage de la mention.

Une liste des intervenants est fournie avec la liste de leurs cours. Seules les spécialités *Urbanisme et projet urbain* et *Urbanisme, habitat et coopération internationale* fournissent une liste avec les établissements, entreprises, collectivités ou administrations d'origine des enseignants et des vacataires.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans la plupart des spécialités l'enseignement professionnalisant et l'enseignement par et à la recherche ne sont pas séparés. Les étudiants qui se destinent à un doctorat suivent des cursus spécialisés d'enseignement au sein des spécialités professionnalisantes.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Volonté d'assurer une bonne insertion professionnelle aux diplômés et d'associer des professionnels au fonctionnement de la mention (dispositifs classiques comme le recrutement de PAST et de professionnels pour assurer des cours, ou plus innovants comme l'organisation d'un enseignement en alternance en deuxième année de master (et ce dans le cadre des spécialités <i>Urbanisme et projet urbain</i>, <i>Urbanisme, habitat et coopération internationale</i> et MOBAT).</p> <p>Dans le cadre des enseignements en alternance, l'étudiant est suivi tout au long de sa scolarité par un tuteur universitaire et par un tuteur en entreprise. Ce dernier est en charge de l'évaluation du déroulement de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation. Enfin, certaines formations ont été organisées sur la base des recommandations émises par les structures représentatives du milieu professionnel (les spécialités <i>Urbanisme et projet urbain</i> et <i>Urbanisme, habitat et coopération internationale</i> respectent par exemple les recommandations de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'enseignement de projet est organisé dans le cadre d'ateliers encadrés par des enseignants ou des professionnels qui répondent à une commande formulée par des collectivités locales françaises ou étrangères. Ces ateliers peuvent être des ateliers de diagnostic ou de projet. Ils sont notamment organisés en première et deuxième années des spécialités <i>Ingénierie du développement territorial</i>, <i>Economie territoriale et développement</i>, <i>Innovation et territoire</i>, <i>Urbanisme et projet urbain</i>, <i>Urbanisme, habitat et coopération internationale</i> et MOBAT. Les travaux des étudiants font l'objet de présentations devant les professionnels et les élus et d'expositions publiques.</p> <p>Les stages sont présents dans toutes les spécialités et sont organisés en général en fin du deuxième semestre de la première année. Ils donnent lieu à des rapports qui font l'objet d'une double évaluation (par l'entreprise et par l'université). Les spécialités organisées en alternance remplacent les stages par un apprentissage ou un contrat de professionnalisation (d'une durée d'une année à raison de trois semaines par mois).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les cours peuvent être assurés par des intervenants internationaux. Un enseignement de l'anglais est obligatoire. Les départs ERASMUS sont encouragés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est explicité de façon générale (sélection entre le M1 et le M2 - dossier, oral -) : toutes les spécialités organisent pour l'accès en deuxième année une procédure de sélection (fondée sur une analyse de dossier, un entretien oral précédé ou non d'un test</p>

	écrit), d'autres ont mis en place une procédure d'orientation lors de l'entrée en première année. Un entretien individuel permet d'apprécier les motivations des candidats. Les spécialités recrutent à la fois des étudiants issus des différents parcours de la licence <i>Géographie et aménagement</i> (cohabilitée par l'Université Joseph Fourier et l'Université Pierre Mendès France) et des étudiants provenant de diverses disciplines. Le recrutement est au moins national et certaines spécialités attirent des étudiants de provenances extérieures à la France.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement comprend des cours magistraux et des travaux dirigés et se caractérise par une large place accordée aux ateliers (cours ou longs). L'enseignement aux représentations graphiques implique la maîtrise de logiciel spécialisé de dessin assisté par ordinateur (DAO) et la cartographie un recours aux systèmes d'informations géographiques (SIG).
Evaluation des étudiants	Elle de fait par contrôle continu et examen final (pas plus de détail).
Suivi de l'acquisition des compétences	Il est réalisé grâce aux contrôle continu, mises en situation professionnelle, séminaires, stage, mémoire.
Suivi des diplômés	Le dossier présente des données assez complètes (pas pour toutes les spécialités cependant) sur le suivi des diplômés (enquêtes menées par l'université et FORMASUP pour certaines spécialités comme <i>Urbanisme, habitat et coopération internationale</i>). Les résultats sont présentés par spécialité (par exemple, pour la spécialité <i>Ingénierie et développement territorial</i> : tableaux de l'insertion professionnelle à 30 mois, 8 mois, répertoire des métiers occupés, réponses à un questionnaire sur la formation). Le dossier ne propose malheureusement pas de données sur le master dans sa globalité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il est mentionné l'existence d'un conseil de perfectionnement, dont le rôle n'est cependant pas explicité. De même, aucune information précise n'est mentionnée s'agissant de son fonctionnement (à part qu'il se réunit de manière informelle).

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une bonne professionnalisation et une bonne insertion professionnelle.
- Un bon adossement à la recherche.
- Des spécialités parfois très ouvertes sur l'international (spécialité *Urbanisme, habitat et coopération internationale* en particulier).

Points faibles :

- Manque de visibilité des différentes spécialités.
- Une seule spécialité est correctement présentée (UHCI).
- Dossier mal construit, rendant très difficile l'évaluation des spécialités de master.

Conclusions :

Ce master présente de forts atouts (relations avec le milieu professionnel, ouverture internationale, relations avec la recherche, bonne insertion professionnelle). L'organisation de ses spécialités manque toutefois de lisibilité : il est difficile de déterminer l'autonomie de chacune d'entre elles comme les mutualisations. Les sept spécialités semblent manquer de liens les unes avec les autres, en particulier la spécialité *Systemes territoriaux, aide à la décision et environnement* (STADE-DDE), qui relève de l'environnement, alors que les six autres spécialités relèvent soit du développement territorial, soit du champ de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture.

La complexité de la formation (sept spécialités et multiples parcours) est accentuée par un dossier très mal construit, multipliant les annexes, présentant de nombreux tableaux, parfois inintelligibles, obligeant à des va-et-vient constants entre de multiples documents pour l'évaluation d'une seule spécialité. Malgré les multiples annexes, le dossier présente des lacunes : par exemple toutes les spécialités ne sont pas présentées de façon aussi détaillée que la spécialité *Urbanisme, habitat et coopération internationale*.

Éléments spécifiques des spécialités

Ingénierie du développement territorial

Place de la recherche	L'adossement à la recherche repose au sein de cette spécialité sur des liens avec l'UMR PACTE - Politiques publiques, ACTION politique, Territoires- (ateliers). Des chercheurs et enseignants du groupe « Sciences du territoire : théories et mutations » participent à cette spécialité : des conférences sont données par des chercheurs deux fois par mois.
Place de la professionnalisation	1/3 des cours sont dispensés par des professionnels. Quatre ateliers sont organisés par an. Il est mentionné la création d'une entreprise par des étudiants (sans plus de détails). Des intervenants professionnels participent aux enseignements et aux soutenances de mémoire.
Place des projets et stages	Il y a un stage obligatoire de 10 mois minimum, un mémoire de recherche en M1 et un rapport de fin d'études en M2. Les étudiants participent à 4 ateliers/an qui font l'objet d'une commande passée par une collectivité ou une administration) : on leur demande donc de travailler sur un cas réel, proposé par un acteur du secteur.
Place de l'international	Pas d'information spécifique.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est expliqué de façon générale (sélection entre le M1 et le M2 - dossier, oral -). Rien de précis n'est indiqué pour cette spécialité. Il n'y a pas d'informations sur les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Dessin assisté par ordinateur, cartographie, SIG. Pas d'autres précisions.
Evaluation des étudiants	Contrôle continu et examen final. Pas de précision par spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Contrôle continu, mises en situation professionnelle, séminaires, stage, mémoire. Pas de précision par spécialité.
Suivi des diplômés	Bonne insertion professionnelle des diplômés de cette spécialité ayant répondu à l'enquête en 2009-2010 et 2010-2011 (90 %), puis baisse en 2011-2012 et 2012-2013 (48 %). Le dossier indique que cette dégradation est due aux conséquences de la crise économique (particulièrement forte dans le secteur de

	l'immobilier et de la construction), aux réformes en cours dans les collectivités territoriales et à un contexte d'élections locales peu propices aux embauches. Le dossier comprend une enquête de suivi particulièrement développée.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée. Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention mais quels sont les effets pour la spécialité ?

Innovation et territoire

Place de la recherche	Elle repose sur une UE de 40 heures sur 2 semaines, en lien avec les thématiques du laboratoire, et des Conférences, colloques, séminaires, articulés avec le master recherche. Des chercheurs du groupe « Frontières, altérité, marges et mondialisation » participent à la spécialité.
Place de la professionnalisation	On note la présence de professionnels pour des enseignements et les soutenances de mémoire. On note également la présence de stage. Le dossier ne donne malheureusement pas plus de précisions.
Place des projets et stages	Le tableau mentionne un stage sans autre précision, idem pour l'atelier transversal annuel. Pour le parcours <i>Development studies</i> : stage à l'étranger (pas d'autres précisions). Pour le Parcours ITER <i>Tourisme innovation durabilité</i> : stage (pas de durée indiquée) en laboratoire, ONG, entreprise, collectivité.
Place de l'international	Les mobilités ERASMUS sont encouragées. Séjour d'étude à l'étranger dont la durée n'est toutefois pas précisée. Pas de chiffres sur ces échanges dans le dossier. Enseignement de l'anglais. Parcours <i>Development studies</i> : public français et étranger, cours dispensés entièrement en anglais, stage à l'étranger (dans un autre pays que le pays d'origine).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est expliqué de façon générale (sélection entre le M1 et le M2 - dossier, oral -). Rien de précis n'est mentionné pour cette spécialité (cf. tableau mention). Il n'y a pas d'informations sur les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique est utilisé dans différentes unités d'enseignement (UE) mais le dossier ne donne pas d'informations précises en fonction des spécialités. (cf. tableau mention). Parcours <i>Development studies</i> : Formation continue et formation initiale. Parcours ITER (<i>Innovation et territoire</i>) <i>Tourisme innovation durabilité</i> : semaines groupées pour une meilleure insertion des étudiants en activité professionnelle. Le parcours <i>Tourisme innovation durabilité</i> est organisé en semaines groupées de façon à rendre le cursus accessible aux salariés. Il est indiqué au niveau de la mention que des cours permettent aux étudiants d'avoir des connaissances sur les décentralisations, les systèmes productifs localisés, la métropolisation, la durabilité des projets urbains ou des projets de territoire différenciés selon les pays européens. Un enseignement de l'anglais est obligatoire. Les stages à l'étranger sont encouragés (Erasmus). Pas de spécificité par rapport à la mention.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants n'est pas explicitée clairement.

Suivi de l'acquisition des compétences	Contrôle continu, mises en situation professionnelle, séminaires, stage, mémoire (pas plus de précisions).
Suivi des diplômés	Les enquêtes d'insertion à 6 mois et à 30 mois sont réalisées par l'université. Le tableau indique 80 % d'étudiants en poste et 7 en doctorat mais sans plus de précisions.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée. Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention sans que ses effets pour la spécialité ne soient explicités.

Economie territoriale et développement

Place de la recherche	Des modules de cours d'initiation à la recherche, puis de recherche sont assurés en M1 et en M2. Des chercheurs des groupes « Sciences du territoire : théories et mutations » participent à la spécialité (sans plus de détails).
Place de la professionnalisation	La formation repose sur des contrats passés avec des commanditaires en M2 (collectivités locales, etc.) qui donnent lieu à des rendus professionnels : les étudiants doivent produire un document de facture professionnelle à rendre à l'organisme contractant (malheureusement, aucun exemple ne vient illustrer cette pratique pédagogique). Des intervenants professionnels participent aux enseignements et aux soutenances de mémoire.
Place des projets et stages	M1 : projet tutoré ou stage. M2 : stage obligatoire de 4 à 6 mois. M1 et M2 : rédaction et soutenance de mémoire universitaire.
Place de l'international	Les étudiants étrangers représentent 1/3 des effectifs. Des cours sont assurés par des professeurs invités (sans précisions). Les mobilités ERASMUS sont encouragées. Enseignement de l'anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est expliqué de façon générale (sélection entre le M1 et le M2 - dossier, oral -). cf. Tableau mention. Il est pluridisciplinaire. Il n'y a pas d'informations sur les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il existe des modules de cours d'initiation à la recherche, puis de recherche en M1 et en M2. On note un séminaire de M2 axé sur la professionnalisation et la réalisation de contrats passés avec des commanditaires. Dessin assisté par ordinateur, cartographie, SIG.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants n'est pas explicitée clairement pour cette spécialité. Cf. Tableau mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas explicité clairement pour cette spécialité.
Suivi des diplômés	L'enquête d'insertion à 6 mois et à 30 mois est réalisée par l'université. Le tableau indique 90 % d'étudiants en poste mais sans plus de précisions. Document en annexe : il y a peu de poursuites

	d'études en thèse (une ces quatre dernières années), le taux d'emploi à 8 et 30 mois est faible par rapport au nombre de répondants à l'enquête et au nombre de diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée. Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention mais sans que ses effets pour la spécialité ne soient explicités.

Systèmes territoriaux, aide à la décision et environnement

Place de la recherche	Le master 2 <i>STADE</i> est le seul à comporter un parcours <i>recherche</i> qui fait l'objet d'une mutualisation entre sept établissements à l'échelle régionale. C'est un dispositif intéressant et judicieux qui permet aux différents établissements de conserver une force de recherche dans le domaine sans être obligé d'aligner des effectifs importants. Le partenariat régional permet d'avoir six équipes support en plus des équipes locales déjà citées. Le lien avec la recherche au sein de cette spécialité bénéficie également à la partie professionnelle de cette dernière.
Place de la professionnalisation	La formation est orientée métiers, avec une montée progressive en professionnalisation du M1 (tronc commun) au M2. L'objet montagne est étudié en M1, avec une approche pluridisciplinaire. Dès le second semestre du M1, les étudiants doivent opérer un choix de pré-spécialisation à travers leur choix de mémoire : de recherche ou résultant d'une étude de cas. Le M2 professionnel, géré par les géographes du CISM, donne une part importante aux intervenants professionnels représentatifs des secteurs d'emploi visés. On note un souci de s'adapter aux outils émergents pour faciliter le placement des étudiants : les plans climat-énergie par exemple. On note également, ce qui est une forme de professionnalisation utile, la préparation aux concours de la fonction publique territoriale intégrée au cursus.
Place des projets et stages	Outre les stages de terrain (un par module), un stage d'une semaine à la rentrée et un stage de mesure et enquête sont mis en place en master 1 (commun). Le second semestre du M1 est entièrement dédié à une étude de cas ou de recherche.
Place de l'international	Le master recherche est davantage internationalisé que la spécialité professionnelle, du fait notamment du conventionnement avec quatre universités européennes (Séville, Lisbonne, Milan et Padoue).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les sources de recrutement local semblent diminuer, mais il faut intégrer à l'évolution des effectifs le transfert de la partie Enseignement à un master <i>MEEF</i> à partir de la rentrée 2012. En revanche, l'attractivité vis-à-vis de l'extérieur se maintient avec 15 étudiants d'origine externe sur 22 inscrits en M1 (ils étaient déjà 15 en 2009, mais sur 38). Le M2 professionnel peine à maintenir ses effectifs avec 13 inscrits seulement en 2013-2014 contre 17 en 2009-2010. Les étudiants inscrits en recherche sont 6 ou 7 selon les années, ce qui serait difficile à assumer sans la mutualisation qui a été opérée. L'attractivité de la formation semble être au cœur des préoccupations de ses responsables, comme en témoigne le dossier qui rend compte de nombreuses actions en ce sens. Il ne semble pas y avoir de passerelles prévues, notamment entre les deux spécialités recherche et professionnelles du master.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les sorties de terrain et autres stages sont au cœur de la pédagogie. Le numérique est présent dans la spécialité recherche avec des enseignements en ligne offerts par les établissements partenaires.

Evaluation des étudiants	Les exercices notés sont très variés : exposés oraux, analyse paysagère écrite, travaux sur outils et logiciels, notes de stage (de rentrée, de méthodes). Les travaux d'étude et de recherche sont notés (écrit : 18 ECTS, oral : 6 ECTS).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier fournit très peu d'éléments sur cette rubrique, dont l'importance semble ne pas avoir été prise en compte par ses rédacteurs.
Suivi des diplômés	Le parcours recherche débouche assez peu sur des thèses de doctorat, la proportion des poursuites en doctorat diminuant au fil du quinquennal écoulé. 70 % des diplômés s'orientent vers la fonction publique territoriale ou des bureaux d'études. Concernant les diplômés du parcours professionnel, la fiche reproduite ne concerne que les diplômés 2010. Le taux d'emploi est apparemment élevé, mais on ne peut relever qu'un nombre restreint de fonctions occupées. Il est surprenant que la formation n'assure pas un suivi plus serré de ses diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	On relève l'absence de conseil de perfectionnement, élément particulièrement regrettable pour une formation professionnalisante. En revanche, il existe des dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants.

Urbanisme et projet urbain

Place de la recherche	<p>Il existe des liens avec l'UMR PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires). Des réflexions sur l'enseignement du projet à partir de comparaisons européennes (Angleterre, France et Italie) sont menées.</p> <p>Les chercheurs du groupe de recherche « Action collective planification territoriale et projets urbains » participent à cette spécialité (pas plus de précisions). La spécialité est cohabilitée avec l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Grenoble.</p> <p>Pour le parcours <i>Design urbain</i>, il est noté une « intégration originale de la recherche », sans plus de détail.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette formation accorde une grande importance à l'enseignement de projet et à la scolarité en alternance. L'alternance peut se faire dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation ou d'une convention de stage.</p> <p>La spécialité propose un M2 avec un stage ou une année d'alternance (40 contrats par an). Des professionnels des organismes d'accueil des apprentis participent aux enseignements et aux soutenances de mémoire.</p>
Place des projets et stages	On note la présence d'ateliers : diagnostic, projet, tests de méthodes de représentations graphiques, mise en situation professionnelle.
Place de l'international	<p>Il existe des mobilités ERASMUS ou SOCRATES.</p> <p>Il est possible de passer un ou plusieurs semestres dans l'institut d'urbanisme d'un autre pays européen (sans précision quant au nombre d'étudiants réellement concernés).</p> <p>Enseignement de l'anglais.</p> <p>Réflexions sur l'enseignement du projet à partir de comparaisons européennes (Angleterre, France et Italie). L'accent est mis sur les conditions d'exercice du métier d'urbaniste en France et dans les autres pays européens.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est expliqué de façon générale (sélection entre le M1 et le M2 - dossier, oral -). Cf. Tableau mention.</p> <p>Il n'y a pas d'informations sur les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les techniques nécessaires à l'exercice du métier d'urbaniste (dessin, cartographie, infographie, systèmes d'information géographique) sont présentes.</p> <p>Pour le parcours <i>Design urbain</i>: maîtrise des outils de représentations.</p>
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants n'est pas explicitée clairement pour cette spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas clairement explicité pour cette spécialité.
Suivi des diplômés	Il y a une enquête de l'université et une enquête annuelle de Formasup. Les données sont fournies en annexe : pas de poursuite d'études en doctorat, insertion professionnelle limitée à 8 mois (16 étudiants ont un emploi sur 33 répondants) mais bonne à 30 mois (40 étudiants ont un emploi sur 44 répondants).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée. Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention mais sans que ses effets pour la spécialité ne soient explicités. Conseils d'orientation des Unités de Formation en Apprentissage mais fonctionnement non explicité.

Urbanisme, habitat et coopération internationale

Place de la recherche	<p>On note la participation des étudiants aux conférences de l'UMR PACTE, stages recherche à PACTE (sans plus de détails). Il y a quelques poursuites d'études en doctorat.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La spécialité est une formation professionnalisante. De ce fait, les étudiants peuvent prétendre à la qualification de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) et exercer la profession d'urbaniste aussi bien en France qu'à l'étranger dans les champs de l'analyse, de la prospective et de la gestion territoriale. Les diplômés se placent dans les collectivités territoriales, les agences d'urbanisme et d'architecture publiques ou privées, les sociétés de conseil et d'expertise internationale, les ONG, les organismes internationaux, etc.</p> <p>Cette formation professionnalisante mélange savoirs fondamentaux et application. On note la participation d'intervenants extérieurs (pas de détails).</p> <p>Formation initiale / alternance (apprentissage, contrat professionnel, FC ou stage alternant).</p> <p>Ateliers (labex item, Oikonet - (Recherche international Erasmus). On note cinq ateliers avec commandes du monde professionnel, dont trois à l'étranger. Un projet de fin d'études est réalisé au lieu d'un mémoire.</p> <p>La présence d'une Junior Entreprise (Urban Box) est notable.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des ateliers (en France et à l'étranger, commandes du monde professionnel) est importante. On note des stages de recherches à PACTE.</p> <p>Formation initiale / alternance (apprentissage, contrat professionnel, FC ou stage alternant).</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>Dans le cadre des échanges ERASMUS, les pays suivants sont concernés : Birmingham (GB), Milan (I), Turin (I), Rome (I), Dortmund (D), Darmstadt (D), Bratislava (SK), Cracovie (PL), Barcelone (E), Alicante (E), Aveiro (P), Lisbonne (P), Lausanne (CH), Genève (CH), Pecs (H).</p> <p>Dans le cadre des échanges hors-ERASMUS (ORA, accords bilatéraux, SSF, etc.) : Florianopolis, U. brésiliennes (SSF), Sfax (Tun), Université Libanaise de Beyrouth (Li), Université de Kaslik (Li), Damas (Sy), Lattaquié (Sy), Bejaïa (Alg), Tizi-Ouzou (Alg), ULBruxelles (B), Gênes (I), Tétouan (M), INAU-Rabat(M), Montréal (CND), Toronto et universités d'Ontario (ORA), Tongji-Shanghai (Chine).</p> <p>Dans le cadre du parcours ERASMUS MUNDUS : TU Darmstadt (D), U Roma 2 (I) et UI Barcelona (E).</p> <p>Le master relève de trois dimensions de formation internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation tournée vers l'international dans son objet et/ou les compétences acquises par les étudiants (sans partenariat international formalisé) ; - formation ayant des partenariats formalisés à l'international (autre que double diplôme ou diplôme conjoint) avec mobilité intégrée dans le cursus ; - doubles diplômes, diplômes conjoints (joint and dual degrees), Erasmus Mundus. <p>ERASMUS, OIKONET. Les échanges étudiants permettent une mobilité sortante en M1 et une mobilité entrante en M1 et M2, aussi bien en français qu'en anglais (par exemple sept étudiants anglophones en accueil en 2014-2015). - Les échanges portent aussi sur l'enseignement avec le développement de l'accueil de professeurs invités. Par exemple sur l'année civile 2014, la formation prévoit d'accueillir 11 enseignants-chercheurs qui donneront des cours dans les deux parcours du master : Allemagne (4), Espagne (2), Liban (2), Syrie, Inde et Zimbabwe (1).</p> <p>Un parcours anglophone (Erasmus Mundus Urbano) ouvert en formation initiale et en formation continue permet d'obtenir un double diplôme master <i>Sciences du territoire</i> et un MSc <i>International cooperation in urban development</i> délivré par TU Darmstadt-Allemagne, U. Rome 2, UIC Barcelone. Première année de formation à Darmstadt.</p> <p>Trois ateliers internationaux sont organisés chaque année en M2 anglophone (un atelier long depuis deux ans à Sfax en Tunisie, en partenariat avec la Ville de Grenoble, l'Agence d'Urbanisme de Grenoble, la Ville de Sfax et le département de Géographie de l'Université de Sfax, un atelier court au Liban depuis deux ans, en partenariat avec l'Université de Kaslik et/ou l'Université libanaise avec terrains d'étude différenciés d'une année sur l'autre (Damour, Jezzine, etc.), un atelier court à Lausanne depuis six ans, en partenariat avec l'Université de Lausanne). De nouveaux ateliers sont en perspective au Tibet et au Brésil, en partenariat avec les universités locales.</p> <p>Des échanges étudiants existent au sein du parcours anglophone et un voyage d'étude à l'étranger est organisé en M1.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Pour le parcours Erasmus Mundus Urbano, le recrutement est assuré dans les quatre établissements partenaires. (masters aménagement, licences).</p> <p>Il n'y a pas d'informations sur les passerelles, dispositifs d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>M1 en Allemagne, M2 en France.</p> <p>Il est à noter la place importante de l'anglais et la maîtrise des outils de représentation (dessin, cartographie, film, maquette...)</p>

Evaluation des étudiants	Pour le parcours Erasmus Mundus Urbano, l'évaluation se fait en contrôle continu avec des exercices variés.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas explicité clairement pour cette spécialité.
Suivi des diplômés	Le dossier indique une insertion professionnelle pour 70 % des diplômés (pour le master UHCI) et pour l'enquête de 2013. Pour le parcours Erasmus Mundus Urbano, le dossier indique « un taux d'emploi très élevé ». le suivi des étudiants de ce parcours est réalisé avec FORMASUP, l'université et l'Institut d'urbanisme de Grenoble. Dans les annexes : on note peu de poursuites d'études en doctorat (une en 2011, une en 2012) ; le tableau de l'insertion professionnelle à 8 et 30 mois indique de bons résultats par rapport au nombre de répondants, cependant plus faible que le nombre de diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée. Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention mais sans que ses effets pour la spécialité ne soient explicités et des conseils d'orientation des Unités de Formation en Apprentissage (mais le fonctionnement n'est pas explicité).

Maitrise d'ouvrage et management de la construction

Place de la recherche	Rien de précis n'est indiqué dans le dossier
Place de la professionnalisation	La spécialité est professionnalisante avec la formation en alternance et apprentissage. Formation initiale, alternance, formation continue, valorisation des acquis de l'expérience. Depuis 2013, la formation est en lien avec une chaire d'entreprises liées à la formation (bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers) : pas plus de détails.
Place des projets et stages	Master professionnalisant, formation par l'alternance et l'apprentissage. Formation initiale, alternance, formation continue, valorisation des acquis de l'expérience.
Place de l'international	Rien de précis n'est indiqué pour cette spécialité
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Master professionnalisant, formation par l'alternance et l'apprentissage. Formation initiale, alternance, formation continue, valorisation des acquis de l'expérience. Pas d'éléments sur les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Rien de précis n'est indiqué pour cette spécialité. Cf. tableau mention.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants n'est pas explicitée clairement pour cette spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas explicité clairement pour cette spécialité.
Suivi des diplômés	Le dossier indique un taux d'insertion de 93 % à 6 mois (sans que l'année ne soit précisée). Enquête annuelle de FORMASUP.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La procédure d'autoévaluation n'est pas explicitée.</p> <p>Conseil de perfectionnement pour la mention mais sans que ses effets pour la spécialité ne soient explicités.</p> <p>Conseils d'orientation des Unités de Formation en Apprentissage mais fonctionnement non explicité.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux

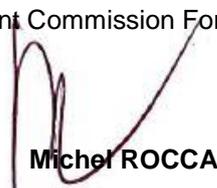
Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA